

SCI FR FREJUS

AVIS D'ECHEANCE

Société Civile Immobilière au Capital de € 1000,00
R.C.S. Créteil 844 197 111
Siège Social : 17 RUE PIERRE BROSSOLETTE
92500 RUEIL-MALMAISON

Nom du locataire et adresse de l'immeuble

SAS JSP FINANCES
RSI Interim
34 via nova
ZA Capitou Pôle Excellence Jean Louis
83 600 FREJUS

JSP FINANCES
Monsieur Cohen Jacques
10 rue de la Sablière
92230 Gennevilliers

Paris, le 29 décembre 2023

| Désignation | Période | Montant |
|--|---------|------------------------|
| Période 1 ^{er} trimestre 2024 (Janvier – Février - Mars) | | |
| Loyer | | 5 208,00 |
| Charges | | 425,00 |
| TOTAL H.T. | | 5 633,00 |
| TVA 20 % | | 1 126,60 |
| TOTAL TTC | | <u>6 759,60</u> |

INFORMATIONS

Le présent avis d'échéance fait office de quittance, sous réserve du paiement des sommes qui resteraient dues. Si le locataire n'a pas de titre régulier ou a reçu congé, les sommes indiquées représentent l'indemnité d'occupation provisionnelle et les dépenses récupérables. Si le loyer ou l'indemnité d'occupation fait l'objet d'une procédure de modification en cours, à la date d'émission de l'avis d'échéance, le règlement de son montant est fait à titre d'acompte. La délivrance de la présente ne comporte jamais renonciation aux droits et aux actions du bailleur, ni novation dont le locataire puisse prévaloir.